

Tarifs TTC Location de salle

Habitants de la CAC (Creil/Montataire/Villers Saint Paul) et Associations extérieures

Marché Couvert
816 m²
800 personnes
De 8h à 8h le lendemain matin sauf impératif de nettoyage
lors de deux locations consécutives

Habitants de la CAC (Creil/Montataire/Villers Saint Paul)
et Associations extérieures

Entrées gratuites

Entrées payantes

Semaine	Week-end/Jour férié
1 jour dans la semaine 509€	1 jour week-end/jour férié 696€
1 jour supplémentaire 284€	

Semaine	Week-end/Jour férié
1 jour dans la semaine 722€	1 jour week-end/jour férié 1061€
1 jour supplémentaire 428€	

Option vestiaires, sanitaires et douches du 1er étage
140€

Dépôt de garantie dommage divers : **400€** / Dépôt de garantie entretien non effectué : **150€**

Les tarifs des techniciens «SON ET ÉCLAIRAGE» (non applicable aux particuliers):

Pour les Nogentais 35 €/heure (en semaine de 7h à 22h) ou 55 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés)

Pour les associations extérieures, comités entreprises et professionnels 55 €/heure (en semaine de 7h à 22h) ou 95 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés)

Les tarifs des agents techniques (non applicable aux particuliers) :

Pour les Nogentais 20 €/heure/agent technique présent sur place pour le montage et le démontage (en semaine de 7h à 22h) ou 40 €/heure (après 22h, week-end et jours fériés)

Pour les associations extérieures, comités entreprises et professionnels 30 €/heure/agent présent sur place pour le montage et le démontage (en semaine de 7h à 22h) ou 60 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés)

L'intervention des techniciens et des agents techniques sera facturée après à la location.

Le montant total de la location et le dépôt de garantie doivent être versés impérativement 3 semaines avant l'occupation de la salle

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2015 la ville de Nogent-sur-Oise se réservant le droit d'apporter des modifications en cours d'année.